

**OBJET            GRAND PRIX ROMAN METIS 2016**  
**DOTATION DE 5 000,00 EUROS AU LAUREAT 2016**

---

Le Grand Prix du Roman Métis, prix littéraire international de la Ville de Saint-Denis, récompense un roman adulte de langue française qui met en lumière les valeurs de diversité, d'échanges et d'humanisme, symboles de l'île de la Réunion.

Porté en collaboration avec l'association La Réunion des Livres (groupement d'éditeurs, libraires et professionnels du livre de l'île), il a pour objet de stimuler la vie littéraire réunionnaise, de renforcer les liens entre écrivains et éditeurs francophones, de favoriser les échanges internationaux entre auteurs professionnels du livre, et enfin, de dynamiser le lectorat réunionnais, notamment dans le cadre du Réseau de Lecture Publique et du Projet Educatif Global.

Les lauréats du prix pour les années précédentes sont :

**2010**

Maryse CONDE pour son livre «En attendant la montée des eaux» paru aux éditions JC Lattès. Une mention spéciale a été à Fouad LARAOUI, pour son livre «Une année chez les Français» paru aux Editions Julliard ;

**2011**

Lyonel TROUILLOT pour son roman «La belle amour humaine» (Actes Sud). Une mention spéciale a récompensé une auteure réunionnaise, Catherine PINALY, pour son roman «Une feuille de songe» (L'Harmattan) ;

**2012**

Tierno MONENEMBO pour son roman «Le terroriste noir» paru aux éditions du Seuil ;

**2013**

Léonora MIANO pour son roman «La saison de l'ombre» paru aux Editions Grasset ;

**2014**

In Koli Jean BOFANE pour son roman «Congo Inc. Le testament de Bismark» paru aux Editions d'Actes Sud.

**2015**

Mohamed MBOUGAR SARR pour son roman «Terre ceinte» paru aux Editions Présence Africaine.

**Rapport n° 16/2-11**

Dans le cadre de ce prix, une cérémonie de remise du prix au lauréat aura lieu dans la première quinzaine de décembre 2016. Le lauréat recevra, à cette occasion, de la part de la Ville de Saint-Denis, un trophée mettant en valeur les principes humanistes portés par le prix, ainsi qu'une dotation de 5 000,00 €, comme convenu dans le règlement du prix.

Je vous demande donc :

- d'approuver la dotation de 5 000,00 euros pour 2016 qui permettra de récompenser le lauréat du Grand Prix Roman Métis de la Ville de Saint-Denis ;
- de m'autoriser à décerner le prix conformément au règlement en vigueur.

Je vous prie de bien en vouloir en délibérer.



OBJET           **GRAND PRIX ROMAN METIS 2016**  
                  **DOTATION DE 5 000,00 EUROS AU LAUREAT 2016**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 16/2-11 du Maire ;

Vu le Rapport de Monsieur PESTEL René Louis, Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Culture/ Jeunesse/ Sport ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions, avec réserve de Monsieur René-Paul VICTORIA en AG-EM ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNAMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve la dotation de 5 000,00 euros pour 2016 qui permettra de récompenser le lauréat du Grand Prix Roman Métis de la Ville de Saint-Denis.

**ARTICLE 2**

Autorise le Maire à décerner le prix conformément au règlement en vigueur.

 Le Maire,  
Gilbert ANNETTE